

Voici les pièces officielles relatives à cet événement qui existent encore à la mairie de Bourgoin :

« 8 juillet 1790. — Devant les officiers municipaux assemblés à l'Hôtel-de-Ville, M. Alexandre Roy, officier de la garde nationale, en exercice ce jour-là, rapporte qu'ayant arrêté, conjointement avec deux cavaliers de la maréchaussée, devant le corps-de-garde, un étranger sous le nom de Trouard, citoyen actif, ci-devant maire-royal de *Pont-à-Mousson*, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, dans un cabriolet venant de Lyon et allant en Savoie, on lui a demandé ses passeports; il en a présenté deux, l'un donné par la municipalité de Pont-à-Mousson, l'autre donné par le maire de Lyon; s'étant fait représenter son portefeuille, on y a trouvé une lettre de *Vandernoot*, qui critiquait la nouvelle constitution et l'Assemblée, plus un carré de papier où sont inscrits les noms du roi, de la reine, de Monsieur, du comte d'Artois et autres princes, en douze lignes sous-lignées; au-dessus de chaque nom sont des lettres ou des figures... pour servir de désignation. A la vue de cette pièce, le sieur *Trouard* a témoigné de la résistance, ce qui a porté l'officier du poste à faire de plus amples recherches. On a trouvé dans sa culotte, où il les avait glissés, divers papiers dont on s'est emparé, et que M. Roy remet aux officiers municipaux.

« Outre les deux pièces ci-dessus, ces papiers sont :
1^o Une feuille en tête duquel est inscrit le nom du département de la *Moselle* et de *Metz*. — Il y est fait mention de combien d'hommes est composée la garde nationale, par qui elle est commandée, la composition des officiers et le lieu où les munitions sont prises. Puis il y est parlé de la municipalité et de tout ce qui a trait au militaire et au politique, eu égard aux circonstances actuelles. — Il y est ensuite question de Lunéville avec des notes analogues; de même pour Belfort et pour l'Alsace;